

s'k'k'a'b'  
c's'b'f'c'  
c's'r'f'c'

# Rapport de gestion 2021/22 de l'association CSBFC

pour la période du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022

Approuvé par l'Assemblée des délégués le 22 septembre 2022

## Sommaire

Éditorial	3
Mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale initiale	4
Médias d'apprentissage pour la formation scolaire spécifique à la profession	5
Une nouvelle stratégie pour l'avenir	6
« Au cours des SwissSkills 2022, nous donnons un aperçu de la formation commerciale de demain »	8
Organes et représentations	10

### Annexe

La CSBFC en bref	11
Membres de la CSBFC	12
Membres du Comité	12
Collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat	13
Organe de révision	13
Membres de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC	13
Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC	14

## Éditorial

L'exercice écoulé (1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022) a été marqué par la réforme de la formation commerciale initiale. C'est avec beaucoup d'engagement que la totalité des acteurs concernés ont contribué à créer les conditions organisationnelles et personnelles nécessaires pour garantir l'introduction de la nouvelle formation.

Dès la rentrée 2023, les prescriptions sur la formation adoptées en août 2021 seront applicables. À cet effet, la CSBFC a élaboré la présentation interactive « La nouvelle formation initiale concrètement » et les médias d'apprentissage pour la formation scolaire spécifique à la profession. Les branches de formation et d'examens mettent à disposition les instruments de mise en œuvre spécifiques à la branche ainsi que les médias d'apprentissage utilisés par les entreprises et dans les cours interentreprises.

En vue de l'introduction de la nouvelle formation commerciale initiale, la CSBFC a en outre renforcé la promotion de la profession. C'est ainsi qu'elle a développé une nouvelle présentation visuelle de la formation commerciale initiale et mis en place le site [formation-commerciale-initiale.ch](http://formation-commerciale-initiale.ch). Par ailleurs, elle a préparé – en collaboration avec des partenaires – sa présence aux SwissSkills 2022 ainsi que le championnat correspondant. Grâce à ces activités, la CSBFC renforce l'image de l'ensemble de la formation commerciale initiale.

Pour que la CSBFC soit parée pour l'avenir, l'Assemblée des délégués a chargé le Comité en 2021 d'initier le projet « Réorientation de la CSBFC ». La première étape de projet a pu être achevée avec succès pour la date de réunion de l'Assemblée des délégués 2022.

En vue de la révision des statuts de la CSBFC – celle-ci s'effectuera sur la base des résultats de la réorientation en cours –, l'Assemblée des délégués a mis en place en 2021 un comité de conseil pour une période administrative limitée à deux ans. Celui-ci assure la mise en œuvre des objectifs généraux, coordonne les affaires courantes de l'association et exerce les fonctions de la présidence.

Au nom du comité directeur, nous remercions de leur confiance et de leur soutien au cours de l'exercice écoulé toutes celles et tous ceux avec qui nous avons eu l'occasion de collaborer, à savoir : les partenaires de la formation professionnelle, les partenaires sociaux, les personnes mentionnées dans l'annexe au présent rapport de gestion, tous les acteurs de la formation commerciale initiale – notamment les entreprises formatrices – ainsi que nos partenaires de coopération.

*Michel Fischer*

*Thomas Suter*

## **Mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale initiale**

Les responsables des formations professionnelles initiales veillent à ce que leurs professions soient actuelles, attrayantes et perméables. Ils et elles initient des réformes et les mettent en œuvre. En outre, ils et elles en informent les personnes concernées et se chargent de la mise à disposition des instruments de mise en œuvre et des médias d'apprentissage destinés à la formation en entreprise et aux cours interentreprises. Par ailleurs, les responsables de la formation professionnelle initiale accompagnent la mise en œuvre de la formation au sein des entreprises et des cours interentreprises.

Les cantons sont responsables de l'introduction de la réforme au sein des écoles professionnelles. Cela implique la formation continue des enseignantes et enseignants. Les responsables de la formation professionnelle initiale les soutiennent dans cette activité en fournissant les médias d'apprentissage pour la formation scolaire spécifique à la profession. De plus, les cantons sont chargés de surveiller et de contrôler ou de compléter les autorisations de former des apprenties et apprentis délivrées aux entreprises formatrices. Au cours de l'exercice 2021/22, la CSBFC et ses branches de formation et d'examens ont rempli les obligations esquissées ci-dessus, à savoir : information, élaboration des instruments de mise en œuvre et de médias d'apprentissage et accompagnement de la mise en œuvre.

### **Accompagnement de la mise en œuvre**

Les projets « Vente 2022+ », « Employé-e-s de commerce 2022 » et « Réorientation de la profession d'assistante de bureau AFP » sont mis en œuvre de manière uniforme à l'échelle suisse tout en ménageant les ressources. À cet effet, un organe national de coordination (ONC) a été constitué – une primeur dans la formation professionnelle. Au cours d'une première phase, l'ONC était responsable de différents projets partiels en vue de l'élaboration de concepts et de plans d'études assurant la mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale initiale au sein des écoles professionnelles. À l'heure actuelle, le projet partiel « Accompagnement de la mise en œuvre » est en cours de préparation. Il a pour objectif d'intensifier l'information et la communication avec les responsables de projets cantonaux et les responsables des écoles, d'accompagner le processus de transition et d'assurer l'acquisition des connaissances en gestion en vue de l'optimisation et de l'adaptation du projet.

### **Une réforme en amène une autre**

La CSBFC est appelée à vérifier régulièrement l'ordonnance sur la formation, le plan de formation et les documents de mise en œuvre qui l'accompagnent et de les adapter le cas échéant.

À cet effet, il est essentiel de procéder aux transferts des savoirs et des expériences, notamment des connaissances en gestion acquises au niveau du champ professionnel, au sein des trois lieux de formation et par les cantons dans le cadre de leur mandat d'exécution. Le projet « Accompagnement de la mise en œuvre » de l'ONC apporte une contribution importante dans ce domaine.

## **Médias d'apprentissage pour la formation scolaire spécifique à la profession**

En 2019, dans un avant-projet relatif à la réforme des formations commerciales initiales, il a été constaté qu'il fallait mettre les médias d'apprentissage à disposition en temps utile pour garantir la réussite de la mise en œuvre de l'enseignement orienté vers les compétences. C'est la raison pour laquelle le 18 novembre 2020 la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) a demandé que l'élaboration des médias d'apprentissage orientés vers les compétences soit assurée dans le cadre du projet pilote « Mise en œuvre de l'orientation vers les compétences ».

La CSBFC (pour le niveau CFC) et la CIFIC Suisse (pour le niveau AFP) ont rempli cet objectif. Depuis le mois de juillet 2022, les enseignantes et enseignants des écoles professionnelles peuvent commander des accès individuels aux médias d'apprentissage numériques pour la formation scolaire spécifique à la profession. Ceux-ci sont essentiels pour garantir la mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale initiale, notamment en ce qui concerne la coopération entre les lieux de formation. Ils comportent des éléments opérationnels pour les employé-e-s de commerce AFP et CFC, des exercices au niveau CFC en vue d'acquies la maturité professionnelle I et des instruments de mise en œuvre pour la formation initiale en école. L'accent est mis sur les compétences opérationnelles et sur une mise en œuvre la plus uniforme possible à l'échelon national.

### **Une nouveauté dans la formation commerciale initiale**

Les éléments opérationnels pour les écoles professionnelles sont une nouveauté dans la formation commerciale initiale. Ils constituent le fondement de la formation scolaire spécifique à la profession. Des médias d'apprentissage pour l'enseignement de culture générale provenant de différentes maisons d'édition sont utilisés en complément. Entre mai 2020 et juin 2021, la CSBFC et la CIFIC Suisse ont organisé des ateliers sur le thème « Médias d'apprentissage dans la formation commerciale initiale » avec les maisons d'édition, afin d'assurer une uniformité maximale entre les médias d'apprentissage des maisons d'édition et ceux des organismes responsables.

### **Bénéfice optimisé pour les personnes en formation et le corps enseignant**

La CSBFC et la CIFIC Suisse ont décidé de relier entre eux, dans la mesure du possible, les médias d'apprentissage pour l'enseignement de la culture générale des maisons d'édition et les médias d'apprentissage pour la formation scolaire spécifique à la profession et ce, tant au niveau du contenu qu'aux plans didactique et technique. Des discussions sont en cours avec des maisons d'édition intéressées pour trouver des solutions correspondantes, dans l'optique d'un bénéfice optimisé pour les personnes en formation et le corps enseignant.

# Une nouvelle stratégie pour l'avenir

**La Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) a été mise en place il y a 20 ans dans le cadre de la première réforme majeure de la formation commerciale initiale. En vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la formation en 2012, l'association s'est dotée des statuts et des structures dont elle dispose actuellement. Avec sa nouvelle stratégie « CSBFC 2030 », la CSBFC est parée pour relever les défis de l'avenir.**

Theo Ninck, accompagnateur du Comité dans le processus de stratégie

En sa qualité d'organisation responsable de la formation professionnelle initiale la plus demandée en Suisse, la CSBFC doit relever des défis de taille. Elle doit préparer et accompagner la mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale initiale pour la rentrée 2023. En outre, elle doit garantir le développement de la formation commerciale initiale vis-à-vis des partenaires de la formation professionnelle et assurer la qualité des cours interentreprises.

Pour que la CSBFC puisse relever ces défis, l'Assemblée des délégués (AD) 2021 a chargé le comité de procéder à une réorientation de l'association. Un concept correspondant sera présenté à la réunion de l'AD en 2023. Au cours d'une réunion qui a eu lieu à la mi-février 2022, le Comité a procédé à un état des lieux et déterminé les mesures à prendre. Il a été rapidement constaté qu'il fallait élaborer un processus stratégique.

## Premier jalon

Dans le cadre de deux ateliers, le comité a établi une analyse SWOT, une analyse des parties prenantes, la mission, la vision, les axes et les champs d'action stratégiques ainsi que les processus-clés. À la mi-mai, la première partie de la stratégie « CSBFC 2030 » a été présentée à l'ensemble des représentantes et représentants des branches, qui ont eu l'occasion de s'exprimer jusqu'à la fin du mois de juillet. Au terme de ce processus largement concerté, une réunion extraordinaire a permis à la mi-août de consolider la stratégie à l'intention de l'AD en collaboration avec les représentantes et représentants des branches. Au cours de l'AD 2022, les déléguées et délégués auront l'occasion de se prononcer sur la première partie de la stratégie. Ainsi, une étape décisive dans l'établissement de la stratégie sera franchie.

Sur cette base, il sera possible de déterminer rapidement les tâches, les compétences et les responsabilités des organes de la CSBFC. Les axes et les champs d'action stratégiques doivent être concrétisés à l'aide d'objectifs opérationnels pluriannuels. Une telle démarche permet d'optimiser l'organisation de la CSBFC et de procéder à une adaptation des statuts. D'autres thèmes importants sont la collaboration entre les organisations faïtières, la formation professionnelle et la CIFIC Suisse en sa qualité d'organisation responsable de la profession « Employé-e-s de commerce avec attestation fédérale » (AFP) de formation professionnelle, ainsi que la succession à la direction et la clarification du financement de la CSBFC. L'objectif est de soumettre la totalité de la stratégie « CSBFC 2030 » à l'AD en 2023.

## Accompagnement externe

Le Comité m'a chargé d'accompagner le processus de réorientation. Riche de l'expérience acquise au cours de l'accompagnement de plusieurs processus stratégiques importants, je constate que les membres du Comité de la CSBFC de même que les représentations des branches se sont engagés activement jusqu'ici. Il convient de tirer profit de cet engagement lors de la réalisation de la deuxième partie de la stratégie. C'est ainsi que la CSBFC sera en mesure d'affronter l'avenir avec succès.

## À propos de Theo Ninck



En 2021, Theo Ninck a créé sa propre entreprise de conseil (ninck-partner.ch). Auparavant, il a dirigé pendant 19 ans l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle du canton de Berne. Au cours de son mandat, il faisait partie du Comité de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) qu'il a présidée pendant sept ans. Il était également membre du Comité stratégique Formation professionnelle 2030 et de la Task Force Formation professionnelle du Conseil fédéral durant la pandémie de Corona. Theo Ninck est ingénieur agronome diplômé EPF et titulaire d'un diplôme de NPO Management VMI (Université de Fribourg) ainsi que d'un CAS Public Administration.

Le présent article a été publié le 25 mai 2022 dans la rubrique « Einsteiger ». Il s'agit d'une publication de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle du canton de Berne, qui paraît dans tous les journaux Tamedia bernois. [www.be.ch/einsteiger](http://www.be.ch/einsteiger)

## « Au cours des SwissSkills 2022, nous donnons un aperçu de la formation commerciale de demain »

**Les Championnats suisses des métiers SwissSkills ont lieu entre le 7 et le 11 septembre 2022 à Berne. Les employé-e-s de commerce sont eux aussi de la partie. Entretien avec Roland Hohl, secrétaire exécutif de la Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) et de la Communauté d'intérêts Formation commerciale initiale Suisse (CIFC Suisse).**

Rolf Marti

*Les championnats de métiers ont une longue tradition dans de nombreuses professions artisanales. Ce n'est pas le cas chez les employé-e-s de commerce : ce n'est que la deuxième fois que vous organisez un championnat : pourquoi ?*

Il y a deux raisons à cela. Primo : comparée aux professions artisanales, la formation commerciale initiale est davantage orientée vers l'école. Il est ainsi plus difficile de mettre en scène des épreuves à même d'attirer le public. Secundo : dans le domaine commercial, il n'y a pas de compétitions internationales, comme les EuroSkills ou les WorldSkills, auxquelles les participantes et participants aux championnats suisses auraient la possibilité de s'inscrire.

*Les championnats de métiers sont un instrument important pour promouvoir les professions. Est-ce que la formation professionnelle la plus demandée en Suisse n'avait pas besoin de cette publicité jusqu'à présent ?*

Nous avons la chance que notre formation professionnelle soit très prisée. Depuis des années, l'intérêt porté aux apprentissages commerciaux demeure très élevé. Nous sommes cependant conscients du fait que les SwissSkills contribuent largement à une perception positive des différentes professions et de la formation professionnelle en général. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons nous aussi prendre une part active aux championnats de métiers.

*Quelles ressources déployez-vous dans les SwissSkills 2022 ?*

Notre présence peut être assurée grâce à la coopération entre plusieurs organisations. C'est l'école professionnelle de Berne WKS KV Bildung qui a pris l'initiative d'organiser les championnats. La CSBFC et la CIFC Suisse – en leur qualité d'organisations responsables de la formation commerciale initiale de trois et de deux ans –, la Société Suisse des employés de commerce et l'école professionnelle bernoise sont responsables de la mise en œuvre du projet, de la présentation du stand et de la communication. Grâce à cette coopération, nous sommes en mesure de réaliser ce projet, car celui-ci demande un investissement considérable en termes de ressources humaines et financières. Par ailleurs, le soutien financier accordé par la Confédération aux organisations du monde du travail en vue de leur participation aux SwissSkills 2022 joue également un rôle décisif. Pour la prochaine édition, nous souhaitons réunir encore davantage de partenaires.

*En 2023, après un processus de réforme qui a donné lieu à maintes discussions, la nouvelle formation commerciale initiale entrera en vigueur. Dans quelle mesure cette nouvelle formation sera-t-elle présentée lors des championnats?*

Au cours des SwissSkills 2022, nous donnons un aperçu de la formation commerciale de demain. Les championnats se basent sur la nouvelle formation commerciale initiale. Celle-ci est orientée de manière conséquente vers les compétences opérationnelles. Comme le champ professionnel commercial comprend 19 branches, les participantes et participants traiteront des tâches pour l'accomplissement desquelles des compétences interbranches sont nécessaires.

*Qu'est-ce que les visiteurs et les visiteuses apprennent sur la nouvelle formation commerciale initiale ?*

Une présentation virtuelle à notre stand donnera un aperçu des différentes professions de la nouvelle formation commerciale initiale et des objectifs principaux de la réforme. Des spécialistes sur place répondront aux questions individuelles du public. Dans un format utilisant la réalité mixte, de jeunes professionnels indiqueront ce qui les fascine dans les professions commerciales et comment ils et elles voient leur avenir. En outre, nous avons développé une nouvelle image de marque au design jeune, frais et porteur d'avenir. Elle sera pour la première fois présentée à un large public à l'occasion des SwissSkills 2022.

*Le 11 septembre, on saura qui est le meilleur employé ou la meilleure employée de commerce de Suisse. Est-ce qu'il ou elle aura également un rôle à jouer dans le cadre de la promotion de la profession ?*

Certainement. Nous souhaitons gagner le plus grand nombre de participantes et participants comme ambassadrices ou ambassadeurs. Ils constituent des exemples, voire des modèles pour les jeunes en âge de choisir une profession et sont donc à même de véhiculer nos valeurs.

# Organes et représentations

## Comité

Au cours de l'exercice 2021/22, le Comité a tenu sept séances ordinaires. Les principaux thèmes abordés durant ces réunions étaient les suivants : mise en œuvre de la nouvelle formation commerciale initiale, développement des médias d'apprentissage pour la formation scolaire spécifique à la profession de même que le projet « Réorientation de la CSBFC ». Deux réunions extraordinaires supplémentaires ont été tenues pour traiter la réorientation de la CSBFC.

Le 23 septembre 2021, le 27 janvier et le 17 mai 2022 ont eu lieu des réunions de branches. Elles ont permis de donner des informations, d'organiser la participation au projet de réforme, de planifier les travaux des branches de formation et d'examens et de recueillir un large soutien pour les résultats du projet « Réorientation de la CSBFC ».

Le comité de conseil s'est réuni pour assurer la préparation et le suivi des réunions du comité, des réunions extraordinaires et des réunions de branches.

## Secrétariat

Outre ses affaires courantes et la gestion du Secrétariat de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) Employé-e de commerce CFC, le Secrétariat de la CSBFC a centré ses activités 2021/22 sur les tâches en lien avec l'information et la communication relatives à l'introduction de la nouvelle formation commerciale initiale.

## Délégué-e-s

Au cours de l'exercice 2021/22, les membres suivants du Comité ont représenté la CSBFC au sein de commissions ou d'organes permanents :

- Organe national de coordination (ONC) chargé de la mise en œuvre des réformes dans le commerce de détail et la formation commerciale initiale : Roland Hohl
- Groupe de coordination Financement des examens de fin d'apprentissage commercial par les cantons : Roland Hohl et Martina Oertli
- Conseil consultatif de l'Observatoire de la formation professionnelle à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (OFP IFFP) : Roland Hohl

Dans le cadre du concept de formation de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) destiné aux expert-e-s aux examens, les délégué-e-s de branches suivants collaborent depuis 2017 au traitement des questions de mise en œuvre au sein de l'équipe clé « Employé-e de commerce CFC » :

- Marlise Vögtlin, CIFC Suisse, Branche « Services et administration (SA) », déléguée des grandes branches (jusqu'en décembre 2021)
- Markus Bühlmann, branche « Construction et habitation », délégué des branches de taille moyenne et du groupe de branches « Production, logistique, commerce »
- Priska Hauser, branche « Marketing & communication », déléguée des petites branches

# Annexe

## La CSBFC en bref

La CSBFC a été fondée en 2003. Depuis 2012, la CSBFC est une association : en sa qualité d'association de la formation professionnelle, elle est responsable de la formation professionnelle initiale des employé-e-s de commerce CFC.

La CSBFC

- assure la qualité de la formation commerciale initiale ;
- adapte en permanence la formation aux exigences du temps ;
- assure la cohésion de la profession d'employé-e de commerce très diversifiée ;
- assure l'échange d'informations et d'expériences entre les branches ;
- représente les intérêts de la profession vis-à-vis de l'extérieur ;
- tisse des liens avec les acteurs de la formation commerciale initiale ;
- s'engage pour que la profession soit perçue positivement.

21 branches de formation et d'examens font partie de la CSBFC. Elles sont responsables des cours inter-entreprises, de la partie entreprise de la formation et de la procédure de qualification.

## Membres de la CSBFC

- Administration fédérale
- Agence de voyage
- Assurance privée
- Automobile
- Banque
- Chimie
- Commerce
- Communication & Marketing
- Construire et habiter
- Fiduciaire/immobilière
- Hôpitaux et cliniques
- Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme (HGT)
- Industrie alimentaire
- Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Industrie MEM)
- Logistique et transports internationaux (LTI)
- Notariats de Suisse
- Öffentliche Verwaltung / Administration publique / Amministrazione pubblica (ovap)
- santésuisse
- Services et administration (S&A)
- Transport
- Transports publics

## Membres du Comité

- Michel Fischer, Fiduciaire/immobilière, co-direction du Comité<sup>1</sup>
- Rafael Giobbi, Banque<sup>2</sup>
- Roland Hohl, secrétaire exécutif, avec vote consultatif<sup>1</sup>
- Matthias Hurni, santésuisse<sup>2</sup>
- Michael Kraft, Services et administration (SA)<sup>1</sup>
- Barbara Kühne, Construire et habiter<sup>2</sup>
- Martina Oertli, Öffentliche Verwaltung / Administration publique (ovap)
- Ueli Stursberg, Commerce<sup>2</sup>
- Thomas Suter, Logistique et transports internationaux (LTI), co-direction du Comité<sup>1</sup>
- Simon Werren, Assurance privée<sup>2</sup>
- Regula Züst, Industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Industrie MEM)<sup>1/2</sup>

<sup>1</sup> Membre du comité de conseil

<sup>2</sup> Membre du groupe de travail « Qualité et mise en œuvre »

## **Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat**

- Roland Hohl, secrétaire exécutif
- Ingrid Hertach, Secrétariats de la CSBFC et de la CSDPQ Employé-de de commerce CFC
- Christine Löffel, suppléance des Secrétariats

Christoph Brand, Brand AG Treuhand und Revisionen, Berne, est chargé de la tenue de la comptabilité.

## **Organe de révision**

OBT AG, Zurich

## **Membres de la CSDPQ Employé-e de commerce CFC**

- Roland Hohl, CSBFC, président
- Fabienne Dorthe, CSFP
- Peter Engel, CDECS
- Michel Fior, SEFRI
- Michel Fischer, CSBFC
- Rafael Giobbi, CSBFC
- Andreas Hösli, VSH
- Matthias Hurni, CSBFC
- Michael Kraft, SEC Suisse
- Regula Kreyenbühl, CSFP
- Barbara Kühne, CSBFC
- Patrick Lisser, CSFP
- Martina Oertli, CSBFC
- Eva Palaiologos, CDECS
- Ueli Stursberg, CSBFC
- Thomas Suter, CSBFC
- Gabriel Wehrle, CSBFC
- Simon Werren, CSBFC
- Gabriel Willemin, CSBFC
- Regula Züst, CSBFC

Avec voix consultative

- Michael Keck, FPS
- Yvonne Widmer, FPS

## **Organisations représentées au sein de la CSDPQ Employé-é de commerce CFC**

SBFI	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEFRI	Segreteria di Stato per la formazione, la ricerca e l'innovazione
SBBK	Schweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CSFP	Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale
SKKAB	Schweizerische Konferenz der kaufmännischen Ausbildungs- und Prüfungsbranchen
CSBFC	Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales
CSRFC	Conferenza svizzera dei rami di formazione e degli esami commerciali
KFMV	Kaufmännischer Verband Schweiz
SEC Suisse	Société suisse des employés de commerce
SIC Svizzera	Società svizzera degli impiegati del commercio
SKKBBS	Schweizerische Konferenz kaufmännischer Berufsfachschulen
CSEPC	Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales
CSSPC	Conferenza svizzera delle scuole professionali commerciali
KSHW	Konferenz Schweizer Handels- und Wirtschaftsmittelschulen
CECS	Conférence des écoles de commerce suisses
CSCS	Conferenza delle scuole di commercio svizzere
CSCS	Conferenza da las scolas medias commercialas svizras
VSH	Verband Schweizerischer Handelsschulen
BCH	Berufsbildung Schweiz
FPS	Formation professionnelle Suisse
FPS	Formazione professionale Svizzera
FPS	Formaziun profesiunala Svizra